

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Mouila : signature du cahier de charges contractuelles avec la société RFM

LE gouverneur de province, Benjamin Banguébé Mayoubi, fait partie des signataires.

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

Le gouverneur de la province de la Ngounié, Benjamin Banguébé Mayoubi, a présidé dernièrement, au gouvernement, une réunion portant signature du Cahier de charges contractuelles (CCC) avec la société forestière Rain Forest Management GSEZ (RFM), opérant dans le département de Tsamba-Magotsi (Fougamou). Cela, dans le cadre du Fonds de développement local (FDL) généré par l'exploitation. Au nombre des signataires, outre le gouverneur, la société RFM

– représentée par son directeur administratif, René Mbougana Guibouanga –, le préfet du département de Tsamba-Magotsi, les Eaux et forêts, le Conseil départemental de Tsamba-Magotsi, et le représentant des communautés villageoises.

Cette réunion s'inscrivait dans la droite ligne de l'application de l'article 251 du Code forestier sur le partage des bénéfices entre l'opérateur économique et les collectivités locales. L'analyse qui a suivi de différents points du cahier de charges a permis de dissiper certaines incompréhensions. Le directeur administratif, M. Mbougana Guibouanga a expliqué que les différentes parties réunies ont appris que l'assiette de 2018, sur laquelle repose ledit cahier des charges, n'impacte aucune communauté villageoise.



Le gouverneur Banguébé entouré des autres parties signataires.

Photo: Félicien Ndong

Mais comme l'exploitation forestière se fait dans le département, seuls les villages bénéficieront des retombées. Il revient ainsi au Conseil départemental de Tsamba-

Magotsi de sélectionner les villages devant bénéficier des projets communautaires, dans le cadre du FDL.

La commune de Fougamou, qui

n'est pas prise en compte, pourrait, de temps à autre, bénéficier d'un clin d'œil de l'entreprise forestière, par le biais des demandes ponctuelles ou dons.

Lambaréné : des galons à 12 agents de la sécurité pénitentiaire



Photo: Esaïe NDILORUM

Les méritants aux nouveaux galons.

LA cérémonie était présidée par le directeur de la prison, le commandant Jean-Honoré Mouele.

Esaïe NDILORUM
Lambaréné/Gabon

La cérémonie de port de nouveaux galons à 12 agents de la sécurité pénitentiaire s'est déroulée, le 18 mars dernier à Lambaréné, dans l'enceinte de la prison locale. Celle-ci était présidée par le directeur de cette maison d'arrêt, le commandant Jean-Honoré Mouele.

La cérémonie solennelle a débuté par la lecture du décret et de l'arrêté portant nominations et port de nouveaux galons à la sécurité pénitentiaire à compter du 1er janvier 2020. Il s'agit, en effet, du décret n° 00011/PR 2020 pour les officiers. Et de l'arrêté n° 0024/MJGS/CCSP/CCSRH/DH/SP pour les sous-officiers et agents de rang. Au total 5 officiers. Soit 1 commandant,

1 capitaine, 2 lieutenants et 1 sous-lieutenant. Et 7 sous-officiers : 3 adjudants-chefs majors, 1 adjudant-chef et 3 sergents étaient concernés.

Après la cérémonie de port des nouveaux galons, le commandant Mouele a pris la parole pour indiquer d'abord que ces promotions sont la récompense du commandement en chef de la sécurité pénitentiaire en reconnaissance du rendement des promus. Avant de prodiguer un certain nombre de conseils aux promus : "Vous venez d'être distingués par le commandement en chef de la sécurité pénitentiaire, corps paramilitaire auquel nous appartenons. Poursuivez sur cette bonne lancée, afin de toujours bénéficier de l'attention qui vous honore aujourd'hui".

Notons que la prison centrale de Lambaréné, chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué, compte aujourd'hui 106 agents en poste. Un effectif appréciable, mais à augmenter, au regard de la population carcérale qui ne cesse de croître.

Tchibanga : le quartier Château sous le poids des ordures



Photo: Mihindou Mihindou

Une rue du quartier Château jonchée d'ordures ménagères.

MIHINDOU MIHINDOU
Tchibanga /Gabon

SITUÉ dans le 2e arrondissement de la commune de Tchibanga, le quartier Château – derrière le lycée professionnel Alexandre Biangué – est envahi d'ordures ménagères. Une situation qui inquiète les riverains.

Du coup, ne sachant plus à quel saint se vouer, ces populations pointent un doigt accusateur en direction de la municipalité, lui reprochant, à tort ou à raison, de faire preuve de négligence dans le ramassage d'ordures.

Elles en veulent pour preuve la

grande poubelle à ciel ouvert, qui s'étend sur plusieurs mètres, distillant des ordures nauséabondes à longueur des journées dans leur quartier. Au point que rats, mouches et oiseaux en ont fait leur lieu privilégié de pitance.

Voilà pourquoi les habitants du Château demandent à l'équipe municipale de prendre cette problématique à bras-le-corps. Parce que depuis la prise de fonction de nouveaux responsables municipaux, ils se sentent comme abandonnés à eux-mêmes. Une sorte de "mise en quarantaine" qu'ils ont du mal à comprendre.

D'où leur cri de détresse afin qu'une solution soit rapidement trouvée à cette situation inquiétante pour leur santé.

Elles en veulent pour preuve la grande poubelle à ciel ouvert, qui s'étend sur plusieurs mètres, distillant des ordures nauséabondes à longueur des journées dans leur quartier.